

## ARRETE DE CIRCULATION- ROUTE BARREE

CTM 2022-0076

**Objet :** Travaux sur le réseau d'eau potable - Route d'Ustaritz

Le Maire de la Commune d'USTARITZ,

Vu la loi n°82-213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Collectivités locales ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et L.2213-4,  
Vu le Code de la Route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R411-18 et R 411-25 à 411-28 ;  
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre-1 – huitième Partie- signalisation temporaire-approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié) ;  
Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5,

Considérant que ENT DUHALDE, 64480 USTARITZ, intervient Route d'Ustaritz

**Nature des travaux :** Travaux sur le réseau d'eau potable - Route d'Ustaritz

### ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera interdite au niveau du Route d'Ustaritz (plan de la zone de travaux annexée), à partir du 16/05/2022, jusqu'au 29/07/2022. L'entreprise mettra en place une déviation via la RD n°932.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit du chantier. Le passage sera autorisé pour les services de secours et l'accès aux riverains sera maintenu

Article 3 : Des moyens de signalisation, seront fournis par l'entreprise qui les mettra en place selon la réglementation en vigueur et dans le respect des règles de sécurité.

Article 4 : L'achèvement des travaux sera matérialisé par l'enlèvement des moyens de signalisation.

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché en mairie, sera transmise à :

- ENT DUHALDE
- Police municipale
- Les Services Techniques
- Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
- Conseil départemental
- SAMU64

Fait à USTARITZ, Le 10/05/22

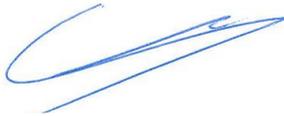
Le Maire  
Bruno CARRERE



## EMPRISE DES TRAVAUX (16 mai au 29 juillet 2022)



Fait à USTARITZ, Le 10/05/22



Le Maire

Bruno CARRERE